PALMARES DE L'EXPOSITION

Une fois n'est pas coutume, ce sont 2 calaisiens qui sont arrivés en tête du concours fédéral. Hendrick Slabbinck avec « l'histoire postale des établissements français en Inde 1856-1892 » a reçu le grand prix de l'exposition avec 84 points et Michel Nempon avec « courriers aériens français sur la ligne d'Indochine jusqu'en 1940 » s'est vu créditer de 82 points et d'un prix spécial. Tous deux ont obtenu la médaille de Grand Vermeil. Patrick Lanciaux avec 73 points (grand argent) pour « La poste à Calais de la marque manuscrite au type 18, Christian Devos avec 67 points (Argent) pour « Timbres taxe et tarifs postaux », Bernard Lachèvre avec 66 points pour « Chemin de fer révolution technologique » et Marcel Gillet avec 56 points (Bronze) pour « Calendrier illustré » complètent le palmarès de ce concours fédéral.

En catégorie 12/24, l'Amicale a fait fort également car, là aussi, les 2 premiers sont calaisiens : Jacques Wils pour « Grande Bretagne entre guerre et Paix » est 1er avec 33 points et Michel Nempon pour « Tarif réduit du nouvel an sur les lignes aériennes françaises » est 2e avec 31 points. Ensuite on trouve Jean Bacquet 3e ex-aequo avec 30 points pour « Le timbre de Calais de 1961 » qui exposait pour la première fois en compétition alors qu'il fait partie de l'Amicale depuis 1949, et enfin Jean-Luc Massinon 5e avec 24 points pour « Le coq de Decaris ».

En catégorie Promotion, nous étions également présents avec Alain Plamont 2e avec 65 points pour « La Croix Rouge », Georgette Dufour 3e avec 64 points pour « Les Oiseaux », Joëlle Devot 5e avec 50 points pour « Les drapeaux » et Jean-Marie Dagbert 6e avec 40 points pour « Le Général de Gaulle ».

Dans le concours fédéral jeunesse, Céline Bouchel est 3e avec 71 points (Grand Argent) et en concours débutants jeunesse, le collège de Coulogne est 6e avec 15 points.

Félicitations à tous les lauréats. Nous espérons bien sûr que ce palmarès donnera des idées à d'autres pour les futures expositions, compétitives ou non.

PETITES HISTOIRES PHILATELIQUES

La Caisse d'Amortissement — Par Jean Scotté

En 1926, la livre valait 240 francs, le franc perdait de sa valeur chaque jour, le Trésor était presque vide. Dès que le ministère Poincaré se fut présenté devant les Chambres et eut exposé son programme, la confiance revint et la livre descendit au dessous de 200 francs.

Parmi les mesures destinées au sauvetage du franc, figurait la création d'une Caisse d'Amortissement ayant pour objet la gestion des Bons de la Défense Nationale et l'amortissement de la Dette Publique.

Afin de mettre cet organisme à l'abri des vicissitudes politiques, le Gouvernement demanda des garanties solennelles qui furent votées par la Chambre et le Sénat réunis en Congrès à Versailles et qui donnèrent à la nouvelle organisation un caractère constitutionnel.

Des ressources importantes provenant soit de la Régie des Tabacs, soit d'impôts comme celui de la 1ère mutation des immeubles lui furent attribuées. Une loi du 27 mars 1927 (art. 76) autorisa au profit de la Caisse et pour une période de 5 ans, une émission annuelle de timbres-poste.

La 1ère série parut le 26 septembre 1927 ; les autres ont suivi régulièrement le 1er octobre de chaque année.

Références : le mémorial philatélique de Gustave Bertrand Tome 1 (1932). Voir aussi le Patrimoine du timbre poste français Flohic Ediitions page 192.

La boite mobile

Par Bernard Lachèvre

En 1865, l'Administration des Postes décida de mettre, au profit des particuliers, des boites aux lettres accrochées à l'extérieur des voitures sur les lignes de chemin de fer, sur les voitures hippomobiles, et même à la coupée des bateaux. La boite mobile était née.

Le postier vidait la boite, oblitérait les timbres et frappait sur toutes les lettes le timbre à date « Boite Mobile » (ordonnance 393 de mai 1865). Ce timbre à date fut utilisé pendant deux ans.

La boite repartait vide.

Ci-contre pli de Bordeaux du 18 septembre 1867 avec timbre à date BM. C'est une erreur du postier car il aurait du utiliser la nouvelle marque.

En janvier 1867, la circulaire 502 modifia le processus de traitement du courrier. Le bureau de poste remettait le courrier dans la boite après oblitération pour les bureaux suivants. Nouvelle marque BM dans un ovale qui durera 40 ans.

La boite ne repartait pas forcement vide.

Ci-contre pli du 14 août 1868 avec marque BM ovale.

La vignette Guynemer

Par Jean Scotté

En mai 1920, l'Administration des Postes imprima une vignette à l'effigie de Georges Guynemer destinée à être collée sur le courrier par avion de la ligne Paris-Londres.
Le 10 octobre 1920, cette vignette est surchargée « Meeting aéronautique de Buc/Octobre 1920. »
La vignette Guynemer est due à Ruffe et Surand, déjà auteurs des timbres de la série des Orphelins de 1917.
En février 1923, elle est remplacée par l'étiquette « PAR AVION » sur papier Solférino.
En 1929, lors du Congrès de Londres, les étiquettes postales « Par Avion » furent officiellement imposées par l'Union Postale Universelle.
L'adoption par la France en 1993 dans le régime international de la distinction « service prioritaire » et « service économique » a fait disparaître au départ de France la nécessité de ce signalement particulier des correspondances.

Histoire des timbres perforés en France — Par Jean Scotté

Dès 1862, certaines firmes commerciales avaient tenté un contrôle de l'utilisation de leurs timbres-poste, d'abord par l'impression de leur nom (voir les inscriptions de contrôle privé Catalogue Spécialisé Yvert et Tellier T1 page 234).
Les perforations ont généralement succédé à l'impression dorsale, cependant on connaît des timbres de la Banque SEE Paris avec impression dorsale plus perforation.
Par instruction n° 119 parue au bulletin mensuel n° 59 du 20 décembre 1873, le Directeur Général des Postes publiait une décision du Ministre des Finances qui spécifiait que les timbres altérés ou lacérés avaient perdu toute valeur d'affranchissement et que la correspondance devait être taxée comme non affranchie.
Puis les chambres de commerce demandèrent que cet usage soit autorisé dans le but d'éviter les détournements des timbres qui se commettaient dans leurs établissements. Le Ministre des Finances autorisa donc le 15 novembre 1876 le public à marquer les timbres-poste dont il fait usage de signes distinctifs obtenus au moyen d'emporte-pièce.
Ces marques ne devaient pas dépasser le tiers de la superficie des timbres, devaient être apposées à leur partie supérieure et ne devaient jamais altérer le chiffre de la valeur. Cette décision fut publiée dans le Bulletin Mensuel des Postes n° 92 supplémentaire de novembre 1876.
Et ceci dura jusqu'à fin 1954.
L'article 5 de la loi du 6 décembre 1954 visait de façon précise la perforation des timbres-poste de France. Cette loi parut au journal officiel du 8 décembre 1954 et fut donc applicable quelques jours après (21/1/1955).
Il faut mettre à part 3 perforations faites lors d'expositions philatéliques :
- EIPA 30 Exposition Internationale de Poste Aérienne. 30.000 timbres furent perforés dont 2514 sur cartes de l'exposition (du 6 au 25 novembre 1930).
- EPN Exposition Philatélique de Nancy. 30.000 exemplaires vendus du 23 au 26 juin 1942 portant au verso un tampon de contrôle (CPN dans un rectangle) sur 80c Pétain vert-jaune.
- EXP/PS Exposition Philatélique de Saumur. 4992 perforés du 14 au 16 août 1943. Au verso ces timbres portent l'empreinte Maison du prisonnier de Saumur sur 70c vermillon.

Références :
- Catalogue Spécialisé T1 Yvert et Tellier.
- Timbres perforés France et Colonies (Association Nationale des Collectionneurs de Timbres perforés).
- Timbroloisirs n° 68 de 1995 p24 et suivantes.
- Catalogue Marianne 1983/4 p557.

Les affranchissements postaux et fiscaux en Alsace-Lorraine — Par Jean Scotté

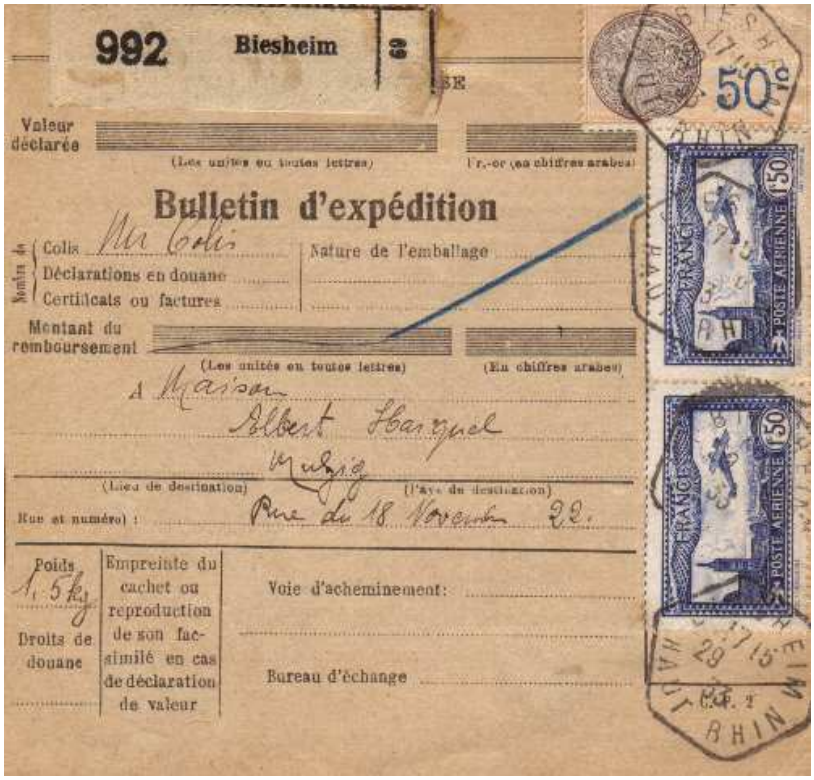

Une hausse tarifaire frappe les colis postaux d'Alsace-Lorraine à destination locale le 1er mai 1927 et ceux à destination des autres régions de France le 1er juillet 1927.

Les taxes postales de base passent alors à 3F jusqu'à 3 kgs, 3,50F entre 3 et 5 kgs et 4F au dessus de 5 kgs. Ce tarif reste en vigueur jusqu'au 12 juillet 1937.

Le timbre quittance de 50c représente la taxe fiscale. Depuis 1920, chaque affranchissement est décomposé en une part postale et une part fiscale, cette dernière étant désormais concrétisée par l'apposition d'un timbre fiscal.

Ce régime particulier venait de la réglementation allemande.

VENTE PAR CESSION N°1

La date limite de réservation des lots est fixée au 31 janvier 2007.
Les lots seront attribués aux premiers demandeurs.

Pour postuler ou pour obtenir des renseignements contacter :
Michel Nempon 54 rue Malherbe 62100 Calais. Tel : 03 21 96 76 19. E-mail : michel.nempon@infonie.fr

LISTE DES LOTS

N°	DESCRIPTION	PRIX
1	N°259 type IV neuf sans trace de charnière. Supe rbe.	63 euros
2	N°493 (papier épais) neuf sans trace de charnièr e bord de feuille. Superbe.	32 euros
3	N°261 type III neuf sans trace de charnière. TTB .	70 euros
4	N°49 rose foncé presque groseille oblitéré GC 97 2. Bonnes marges. TB.	130 euros
5	Timbre télégraphe n°3 oblitéré Tourcoing 19/2/18 68. 4 marges. TTB.	110 euros.
6	Timbre pour journaux n°1. 4 marges. Oblitération typographique. TTB.	35 euros.
7	N°17A. 4 belles marges. Oblitération PC 1818. TB	50 euros
8	N°12 oblitéré losange de points. 4 belles marges dont 2 avec filet du voisin. Superbe.	55 euros
9	N°94 neuf avec trace de charnière. Décentré. Bon exemplaire avant 1900.	50 euros
10	Taxe n°20 oblitéré. Oblitération légère. Bon ce ntrage. TTB. Signé Calves.	85 euros
11	Colonies générales n°43 oblitéré. 4 marges. Obl itération légère. TTB.	110 euros.
12	Colonies générales n°35 oblitéré. Oblitération légère. 4 marges. TTB.	70 euros.

PHOTOS

Lot n°1

Lot n°2

Lot n°3

Lot n°4

Lot n°5

Lot n°6

Lot n°7

Lot n°8

Lot n°9

Lot n°10

Lot n°11

Lot n°12

BILANS

Bilan moral du président :

Quel bilan pouvons-nous tirer de la saison écoulée ?
- une année très active pour l'APC avec la Fête du Timbre en février et la préparation du championnat régional et du Congrès dont vous trouverez le détail dans ces pages,
- une accélération de la nouvelle politique d'émission de timbres-poste de La Poste, particulièrement douloureuse financièrement pour le collectionneur moyen,
- un Salon du Timbre et de l'Écrit qui fut un grand succès populaire mais où la philatélie, avec le recul, n'apparaissait qu'en second plan, noyée parmi une multitude d'animations,
- le changement d'une grande partie de l'équipe dirigeante de la F.F.A.P, dont le président,
- les excellents résultats des exposants de l'APC tant en compétition nationale que régionale.

En conclusion, une année riche en événements et qui laissera un souvenir ineffaçable dans la mémoire des philatélistes de Calais…et d'ailleurs

Bilan du secrétaire :

Quelques événements ont marqué l'année philatélique :
- la Fête du Timbre au mois de février,
- le Salon du Timbre à Paris au mois de juin où notre ami Michel Nempon a obtenu une médaille de vermeil pour sa collection Air Bleu,
- l'exposition bilatérale France-Allemagne et l'exposition régionale GAPS qui se sont tenues simultanément à Nevers en septembre où se sont illustrés Michel Letaillieur et Michel Nempon.

La préparation du Congrès et le Championnat régional ont été au centre de nos préoccupations.
Rendez-vous à la Fête du Timbre à Coulogne en 2007.

Bilan du secrétaire adjoint :

Manifestations
En 2006, nous avons organisé 2 manifestations :
- La Fête du Timbre à la Maison Pour Tous les 25 et 26 février où 13 collections furent exposées pour un total de 44 cadres.
- Le Congrès et l'exposition régionale Nord/Pas de Calais 2006 où 72 collections furent présentées dont 17 calaisiennes pour un nombre total de 228 cadres.

Bulletins
2 bulletins ont été réalisés, le 1er distribué en juin contenait 16 plage et le 2e en novembre 16 pages.

Abonnements
10 amicalistes ont été abonnés à Timbres Magazine, 9 à l'Echo de la Timbrologie et 20 à Philatélie Française.

Bilan du responsable de la bibliothèque :

Pour la saison 2005/2006, 48 livres ont été empruntés par différents amicalistes. A ce jour la bibliothèque est constituée de 286 ouvrages car nous avons fait l'acquisition de 6 nouveaux titres.
Voici la liste des ouvrages entrés en bibliothèque depuis le dernier bulletin.
- L'oblitération mécanique en France par Yvon NOUAZE
- Timbres perforés de France, ANCOPER, 3e édition

Bilan du trésorier et responsable des fournitures :

Fournitures :
En 2005-2006, nous avons distribué des fournitures pour une valeur de 4783 euros.

Trésorerie :
Malgré l'augmentation des charges (assurances, frais d'imprimerie, ….), comme l'année dernière nous avons pu équilibrer notre budget grâce aux efforts de gestion des différents services.

Bilan du responsable des nouveautés :

Durant le dernier exercice, le service a acheté pour 45697 euros de produits philatéliques français et 7079 euros d'étrangers afin de satisfaire au mieux les réservataires.

N'oubliez pas qu'à votre bureau de poste, certains produits ne vous sont pas fournis, alors pensez à les réserver à l'APC qui vous les fournira.

Bilan du responsable des circulations :

Pendant le dernier exercice, 364 carnets appartenant à 18 bailleurs ont circulé sur les 8 secteurs..

Si vous voulez vous inscrire au service des circulations ou si vous voulez devenir bailleur, contactez le responsable au 06 84 63 84 40.

Bilan du responsable de la section d'Audruicq :

Sur l'ensemble des 10 réunions nous constatons en moyenne la présence de 15 personnes. De plus la permanence en août pour retirer les réservations vu le nombre important d'émissions s'est tenue avec succès.

Le fait marquant fut le remplacement de Jean Bacquet (Président fondateur de la section) par Daniel Clements, entouré d'une équipe dynamique.
A cette occasion, et au cours de l'Assemblée générale du 18/12/05, Jean s'est vu remettre par Monsieur Caron, Maire d'Audruicq, la médaille de la ville.
Président d'honneur et toujours assidu à nos réunions, Jean nous fait profiter de ses compétences et de ses nombreux conseils. Cuux-ci nous seront bien utiles puisque la Section s'est proposée organiser la fête du Timbre en mars 2008 à la salle polyvalente, nous aurons l'occasion d'en reparler.

Notre prochaine Assemblée aura lieu le 31/12 à la Maison des Associations. Nous espérons que les amicalistes viendront nombreux.

En Bref

Permanence du 6 août à Audruicq :

Le 6 août, la section d'Audruicq a tenu une permanence à la Maison des associations.

Les membres présents ont pu comme d'habitude retirer leurs nouveautés et leurs fournitures.

Malgré les vacances, 11 personnes ont répondu à l'appel du président Daniel Clements.

Réunion de rentrée du Conseil d'Administration

Le 13 septembre à la Maison Pour Tous s'est tenue la réunion de rentrée du Conseil d'Administration. Les membres ont fait le point sur l'organisation du Congrès d'octobre.
Ils ont aussi nommé Roger et Marie-Josée Towlson membres d'honneur de l'Amicale pour tous les services rendus par le passé.
Ils ont également décidé que la section jeunes de Coulogne dirigée par Alain Plamont faisait officiellement partie de l'Amicale. Ses membres ont été rajoutés à la liste des adhérents.

Message du secrétaire

Je vous rappelle que lors d'une adhésion, d'une démission ou d'un changement d'adresse, il est impératif de prévenir le secrétaire. Vous trouverez ses coordonnées à la dernière page du bulletin.

Adhésions

Adhésions : Maamar Bésseré, Christophe Guarnerie.

Reprise à Coulogne

Le 19 septembre, la section de Coulogne du collège Jean Monet animée par Alain Plamont a repris ses activités.

Elle est désormais forte de 15 membres.

Elle se réunit tous les mardis de 13H à 14H sauf pendant les vacances scolaires.

Les jeunes de Coulogne autour d'Alain Plamont.

Expositions philatéliques à Nevers

Du 15 au 17 septembre à Nevers, se sont déroulées simultanément deux expositions philatéliques.
Dans l'exposition régionale du GAPS (Groupement des Associations Philatéliques Spécialisées), Michel Letaillieur faisait partie du jury et Michel Nempon pour sa collection sur les courriers aériens français de la ligne d'Indochine a obtenu une médaille de vermeil avec félicitations du jury.
Dans l'exposition bilatérale France-Allemagne, de rang national, Michel Letaillieur a présenté sa collection sur les 30c Semeuse Camée métropolitains et a reçu une médaille d'or avec prix spécial. Félicitations aux lauréats.

Réunion du Groupement Régional

Le 23 septembre, à la Chapelle d'Armentières, s'est tenue une réunion du Groupement Régional. Jacques Wils, Gérard Pécriaux et Michel Nempon ont fait le déplacement.
Les sujets suivants ont été abordés : l'exposition de Nevers, la représentation des régions au sein de la Fédération, la vente des cadres de la Fédération, Philatélie Française, les manifestations à venir et surtout le congrès de Bonningues.

Message du responsable des nouveautés

Je vous rappelle que lorsque vous décidez de modifier ou d'arrêter votre abonnement aux nouveautés, un délai de 3 mois est nécessaire.
Ceci est du au fait que les commandes doivent être faites avant l'émission des timbres au moment de la parution dans la presse.

Réunion du 29 octobre à Audruicq

Le 29 octobre a eu lieu la traditionnelle réunion mensuelle à la Maison des Associations. De nombreux amicalistes, tant audruicquois que calaisiens ont fait le déplacement.

Le président Jacques Wils était présent afin de remercier la section d'Audruicq pour sa participation active au championnat régional.

AMICALE PHILATELIQUE DE CALAIS

Réunion : Maison pour Tous Boulevard Jacquard – 62100 CALAIS

Membre 63/2 de la Fédération française des Associations philatéliques depuis le 28 avril 1933
et du Groupement régional des Associations philatéliques du Nord/Pas de Calais

amicalephilateliquecalais@wanadoo.fr

Membres d'honneur : LETAILLIEUR Michel. SCOTTE Jean. BACQUET Jean, TOWLSON Roger et Marie Josée

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	WILS Jacques	32 chemin de l'anglaise 62340 Bonningues les Calais
1er Vice-président **Circulations** **Souscription volontaire**	BRULIN Jean-Pierre	202 Bd Gambetta 62100 Calais
2e Vice-président **Président Audruicq**	CLEMENTS Daniel	1488 rue de la Montoire 62370 ZUTKERQUE
Secrétaire	DAGBERT Jean-Marie	36 rue du Texas 62100 Calais
Trésorier **Fournitures**	DEWET Jean-Pierre	33 rue Hemingway 62100 Calais
Secrétaire adjoint **Bulletin** **Manifestations**	NEMPON Michel	54 rue Malherbe 62100 Calais
Trésorier adjoint **Nouveautés françaises**	PECRIAUX Gérard	776 rue du 28 septembre 62730 Marck en Calaisis
Bibliothèque **Abonnements**	LANCIAUX Patrick	36 rue Haguenau 62100 Calais
Nouveautés étrangères	HEDDEBAUX Paul	54 rue de Vic 62100 Calais
Matériel	VANGREVELYNGHE Gilles	19 quai du Rhin 62100 Calais
Section jeunes **Coulogne**	PLAMONT Alain	58 rue Louis Denis 62137 COULOGNE

Membres :

BOUCHEL William, CARON Gisèle, CHATILLON Gilbert, DEVOS Christian, LACHEVRE Bernard, MASSINON Jean-Luc, TETARD Christian, WIGNACOURT Béatrice.

Responsable de la publication : Jacques WILS.

Conception, réalisation et mise en page : Michel NEMPON, Jean-Pierre BRULIN, Jacques WILS.

Comité de lecture : Michel LETAILLIEUR, Michel NEMPON, Jacques WILS.

Ont également participé à l'élaboration de ce bulletin (par ordre alphabétique) : Daniel CLEMENTS, Jean-Marie DAGBERT, Jean-Pierre DEWET, Bernard LACHEVRE, Patrick LANCIAUX, Gérard PECRIAUX, Jean SCOTTE.

Imprimé par Imprimerie **Offset Service** ZI les Estaches 62730 Les Attaques.